



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : **FRAMBOISINE**

Gestionnaire du relais petite enfance : **ASSOCIATION FRAMBOISINE**

Période contractuelle : **2023-2026**



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	6
2.1. Les moyens humains :.....	6
2.2. Le planning et les actions :.....	7
2.3. Les locaux.....	8
2.4. Le matériel.....	11
3. Le contexte territorial du Relais.....	11
4. La formalisation du projet.....	19
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	19
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	19
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne.....	20
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	21
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	26
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.....	27
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	29
➤ Informer les professionnels sur le métier.....	29
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr.....	31
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	32
➤ Organiser des ateliers d'éveil.....	34
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	38
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	38
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	40
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	42
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	43

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : RELAIS PETITE ENFANCE FRAMBOISINE	
Adresse administrative : 1 place de la Mairie, 86240 ITEUIL (siège du RPE)	
Numéro(s) de téléphone : 05-49-38-09-92	Portable RPE : 06-35-32-85-22
Adresse email : ramframboisine@gmail.com	
Date de création : 2003	

Gestionnaire :
Nature juridique : Association parentale loi 1901
Adresse : 23 rue Pierre et Marie Curie, 86370 VIVONNE (siège social)
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : COFFINEAU Sabine, coordinatrice des services
Coordonnées de contact : 07-63-24-54-27

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Vivonne
Iteuil
Château-Larcher
Marçay
Marnay
Marigny-Chemereau



- Relais Adrigall
- Relais Framboisine
- Relais Chat perché
- Relais Touchatout



Communauté de Communes les Vallées du Clain

- ★ Siège du Relais Petite Enfance Framboisine
- Communes appartenant au territoire géré par le Relais Petite Enfance Framboisine
- ▲ Lieux accueillants les temps collectifs
- 🗨️ Lieux accueillants des permanences

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	BRUERE Ophélie		
Date d'embauche	24-11-2021 sur le relais petite enfance	16-05-2016 dans l'association	
Formation initiale	DE EJE		
Expérience(s) professionnelle antérieure	2012-2014 : EJE responsable adjointe sur un multi-accueil intercommunal en Seine Maritime « CC de la Côte d'Albâtre » 2015 : Responsable de RAM et de sa création « RAM Graine de Lin » en Seine Maritime (2015) 2016-2021 : Co responsable technique de multi-accueil Framboisine 2021 : Accueillante LAEP MJC Horizons Sud		
Durée de travail hebdomadaire au Rpe	35h = 1 ETP		
Formation continue envisagée	2022 : Formation CNFPT « prise de poste en relais petite enfance » sur + accompagnement à la parentalité (IRTS) 2023 : APP	2019 : Management (ARIFST) 2016 : JURY VAE ...	PSC1

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

➔ La fiche de poste est en cours de réécriture

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

➔ Pour le moment, pas d'augmentation du temps de travail ni embauche prévue mais l'activité liée au guichet unique prenant une place considérable sera à requestionner en termes d'organisation (besoin de temps de secrétariat ou d'un binôme ?)

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

2.2. Le planning et les actions :

Un planning a été testé de janvier à juillet 2022, mais celui-ci a été modifié en septembre 2023 pour répondre aux besoins liés au guichet unique (voir tableau ci dessous)

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	8h15-9h et 11h30-12h30 Logistique temps collectif	8h15-9h et 11h30-12h30 Logistique temps collectif	8h30-11h30 Administratif Télétravail	8h15-9h et 11h30-12h30 Logistique temps collectif	8h15-9h et 11h30-12h30 Logistique temps collectif	
	Horaires	9h-11h30 temps collectif Iteuil	9h-11h30 temps collectif Vivonne		9h-11h30 temps collectif Iteuil	9h-11h30 temps collectif Vivonne	
Après - midi	Horaires	12h30-17h Permanence GUICHET UNIQUE	12h30- 13h30 permanence		12h30-14h permanence	13h-15h permanence	
	Horaires		14h-17h administratif ou réunion		14h-17h administratif / vie asso		
Total heures		8.75h	8.25h	3h	8.75h	6.25h	Total : 35h

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	9h	25
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	Idem	idem
Temps collectifs et animations en présence des enfants	2,5h x 4 matinées = 10h + Logistique 1,75 x 4 = 7h Total : 17h	50
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	9h	25
Autre(s) (préciser)	Réunions en soirée occasionnellement (soirées à thème, réunions associatives, AG etc...)	

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

NB : Le télétravail est possible dans l'association, notamment pour palier à souci de place dans les bureaux sur les temps administratifs (2 secrétaires, 1 coordonnatrice, en plus des responsables de services et de la psychologue).

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr :

OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose à minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site :

NON OUI

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	<input checked="" type="checkbox"/>	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Multi-accueil Iteuil	<input checked="" type="checkbox"/>	
... a une signalétique		<input checked="" type="checkbox"/>
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	<input checked="" type="checkbox"/>	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	<input checked="" type="checkbox"/>	
... dispose d'une salle de réunion		<input checked="" type="checkbox"/>
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	<input checked="" type="checkbox"/>	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	Partage des extérieurs avec le multi-accueil d'Iteuil	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

Le RPE Framboisine dispose de deux lieux d'animation, à proximité immédiate d'autres services aux familles, et donc facilement identifiable pour les usagers : Les locaux partagés avec le LAEP nécessite une organisation commune (ajustements, temps d'harmonisation etc...) et une manutention, tout en respectant les spécificités d'accueil de chaque service.

Le premier, d'un espace assez restreint, se situe dans le même bâtiment que la crèche d'Iteuil, et est partagé, en alternance, avec le LAEP. Il dispose d'une salle pour les temps collectifs, aménageable en différents coins, mais plutôt adapté aux enfants marcheurs, d'un espace de stockage, de sanitaires adaptés aux jeunes enfants, d'un espace d'accueil très petit, et d'un bureau, partagé également avec le LAEP. Un petit préau permet de laisser les poussettes en extérieur, mais en cas de grosses intempéries cela nécessite de les rentrer et réduit la pièce. L'achat d'une barrière est prévu (demande accordée par la CCVC, livraison prévue en août 2022) pour filtrer l'accès aux sanitaires et en limiter l'accès aux enfants qui apprécient aller patouiller dans les WC et lavabo à leur hauteur.

Le second se situe dans le bâtiment de l'ALSH de Vivonne, au lieu-dit l'Anjouinière, tout proche de la Nationale 10. Les animations ont lieu dans une salle partagée en alternance avec l'ALSH (le groupe des 3-5 ans), divisée en 2 par des barrières en bois car très grande (ne garantissant donc pas un cadre contenant). Un placard fermé à clefs permet le stockage du matériel propre au RPE et au LAEP puisque partagé également entre ces deux services. En revanche, cela nécessite tout de même du transfert de petit matériel pour pouvoir « varier » les propositions et faire tourner les jouets mais l'utilisation de la voiture personnelle réduit cette possibilité. Des sanitaires pour jeunes enfants y sont installés, dans lesquels nous avons rajouté des marches pied ainsi qu'une table à langer. Un espace d'accueil permet de laisser les poussettes si besoin. En outre, il n'y a pas de bureau pour recevoir les usagers.

Une réflexion est en cours en termes de rangement du matériel car l'espace de stockage reste réduit (dans le même placard sont stockés des jeux et jouets, des roulants, des modules de motricité, des caisses diverses, une réserve de livres, de quoi proposer une pause-café etc... et nous y faisons sécher aussi les jouets que nous lavons après les temps collectifs). Il a donc été demandé aux professionnels de l'Anjouinière de voir si nous pourrions bénéficier d'un second espace de stockage pour y mettre le matériel que nous utilisons moins souvent. De plus, la mutualisation de cette salle avec le centre de loisirs engendre des dégradations notables, une réunion a donc eu lieu en juin 2022 afin de reposer les choses et de prévoir l'achat d'un nouvel espace cuisine (demande faite à la CCVC). A la rentrée nous nous sommes également retrouvés, l'équipe de direction de l'ALSH et moi-même pour refaire un point. Du matériel encombrant est désormais stocké dans une douche qui n'est pas utilisé afin de libérer un peu de place dans le placard.

La CCVC a aussi donné son accord pour racheter des tapis pour les espaces bébés des deux sites, que nous avons pu commander et recevoir en juillet 2022.

Il est à noter que la proximité de la N10 et l'éloignement de la ville de Vivonne semble engendrer une moindre fréquentation : en effet, la plupart de assistants maternels du territoire environnant de l'Anjouinière m'ont informé que le fait de devoir prendre sa voiture, et surtout de traverser la N10 est un frein pour elle-même mais aussi pour les familles en termes de sécurité routière.

Tableau du pourcentage de fréquentation des temps collectifs de janvier à juin 2022:

Communes	Nombre d'AM en activité	Nombre d'AM fréquentant les temps collectifs	Pourcentage
Château Larcher	5	3	60%
Iteuil	12	6	50%
Marçay	9	2	22%
Marigny Chemereau	5	1	20%
Marnay	0	0	
Vivonne	30	7	23%
territoire	61	19	31%

Au regard de ce constat, il serait intéressant de questionner la CCVC sur la pertinence de rechercher un local sur Vivonne plus proche de la population pouvant favoriser la participation aux temps collectifs des professionnels n'ayant pas de moyen de locomotion ou dont les parents n'acceptent pas que leurs enfants soient véhiculés. Ex : dans le centre-ville de Vivonne ?

Des permanences dans le bureau administratif de Vivonne sont possibles ponctuellement mais cela nécessite une organisation en interne pour la répartition des salariés dans les bureaux, afin de garantir un minimum de confidentialité. De plus, il est plus simple de réaliser le temps administratif et les permanences dans le bureau dédié au RPE sur ITEUIL (mais partagé avec le LAEP) pour avoir l'accès au placard où sont rangés tous les documents du relais mais également pour pouvoir faire des impressions. Le fait que ce bureau soit accolé au lieu d'animation et à la crèche d'Iteuil permet aux parents qui viennent en RDV pour le guichet unique de mieux se représenter le service puisque des visites sont possibles.

Seul bémol, l'accès au relais mériterait d'être mieux signalé. Il serait intéressant d'ajouter des panneaux dans ITEUIL pour orienter les familles, ainsi qu'une vraie pancarte (et non une affiche qui se dégrade avec la pluie) à mettre sur le portillon qui donne accès au RPE. Cette demande devrait être formulée sur le dernier trimestre 2022.

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites :

OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
VIVONNE	ALSH : ZI l'Anjouinière	Animation
VIVONNE	Multi-accueil : 23 rue Pierre et Marie Curie	Administratif et permanence

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe		<input checked="" type="checkbox"/>
... un téléphone portable	<input checked="" type="checkbox"/>	
... un ordinateur fixe		<input checked="" type="checkbox"/>
... un ordinateur portable	<input checked="" type="checkbox"/>	
... un photocopieur	<input checked="" type="checkbox"/>	
... une imprimante	<input checked="" type="checkbox"/>	
... un accès à internet	<input checked="" type="checkbox"/>	
... un logiciel de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>	
... une adresse mail	<input checked="" type="checkbox"/>	
... matériel pédagogique et d'animation	<input checked="" type="checkbox"/>	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	<input checked="" type="checkbox"/>	
... un véhicule		<input checked="" type="checkbox"/>

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

L'ordinateur portable a été changé en mai 2022 suite à de nombreux dysfonctionnements et ralentissements du processeur. Le téléphone portable sera à changer d'ici peu car la batterie commence à fatiguer.

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

L'association Framboisine a été créée en 2002 par un groupe de parents réfléchissant à la création d'un lieu d'accueil petite enfance. C'est en mars 2003 qu'une structure voit le jour à Iteuil, grâce à la mise à disposition par la Mairie d'un local : cette structure regroupe une halte-garderie ouverte du lundi au mercredi, un relais assistants maternels, un lieu d'accueil enfants-parents et un espace parent. Le RAM occupe les locaux le jeudi et vendredi avec 2 matinées collectives (Iteuil le jeudi, et itinérance le vendredi)

En 2004 c'est à Vivonne qu'une halte-garderie s'ouvre du mercredi au vendredi, le RAM peut donc occuper les locaux le lundi et mardi, avec l'ouverture d'une matinée collective le mardi.

Une co-animatrice (infirmière) est recrutée en 2006 afin de répondre à la demande de la commune de Ligugé, entrant dans la CC Vonne et Clain, et de proposer une matinée collective aux assistants maternels de leur territoire (le lundi).

En 2007 la responsable du relais quitte son poste et la co-animatrice infirmière se retrouve responsable. En parallèle, la compétence petite enfance revient à la CC Vonne et Clain, les haltes garderies deviennent des crèches, ouvertes chacune 5 jours par semaine, afin de répondre aux besoins des familles et la PMI oriente la CCVC vers la construction d'une nouvelle structure sur Iteuil. Cette dernière ouvrira finalement ses portes en 2013, avec un pôle spécifique RAM/LAEP. Ligugé

sortant de la CC Vonne et Clain cette même année, le RAM se réorganise et propose 4 matinées collectives (lundi et jeudi à Iteuil, mardi à Vivonne (dans les locaux de CLSH) et le vendredi en itinérance toujours.

En janvier 2014, les CC fusionnent et la CC des Vallées du Clain regroupant 16 communes voit le jour, avec 3 autres RAM. Des mutualisations se développent donc.

En 2016, l'itinérance du vendredi s'est arrêtée (locaux non adaptés et faible fréquentation) et la construction de nouveaux locaux pour le CLSH oblige le relais à ne proposer des matinées collectives que sur Iteuil, jusqu'à l'ouverture de ces nouveaux locaux en 2017.

En 2017, l'Association Framboisine décide de se lancer dans la mission renforcée « Guichet Unique » et le RAM change de dénomination : c'est désormais le Relais Petite Enfance.

Début 2019, le départ à la retraite de la responsable engendre un recrutement d'une nouvelle personne, EJE cette fois-ci, qui poursuivra les temps collectifs sur Iteuil et Vivonne.

La crise sanitaire dès 2020 a impacté le fonctionnement du relais, qui a été ouvert partiellement et à distance. Fin 2021, départ de l'animatrice vers un autre relais et recrutement d'une nouvelle responsable, en interne au sein de l'association (EJE co-responsable du multi-accueil de Vivonne). En 2022 de nouvelles actions et une réorganisation des horaires de permanence sont proposés et expérimentés afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire, et des professionnels impactés par le Covid.

Le lieu d'implantation principal du RPE est donc sur Iteuil, lieu où il est plus adapté de recevoir les familles, professionnels ou partenaires, dans un bureau dédié et isolé, préservant ainsi la confidentialité. Les ateliers collectifs ont lieu au sein du RPE à Iteuil, et au sein de l'ALSH de Vivonne, et sont partagés avec le LAEP de l'association (mutualisation du matériel).

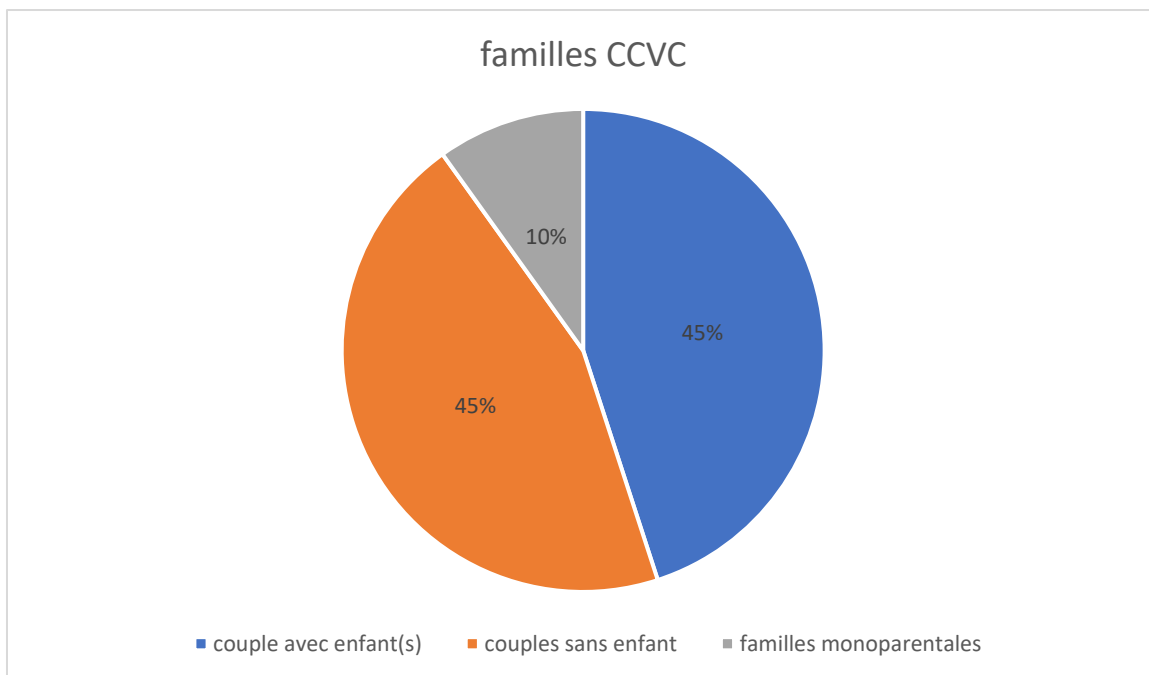
Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

La population au sein de la CCVC est en constante évolution depuis plusieurs années (en 2018 : 26673 habitants contre 25750 en 2014), grâce notamment à l'attractivité de l'agglomération de Poitiers et aux voies de circulation (N10...).

On constate sur la CCVC une forte représentativité des enfants et des jeunes (les moins de 18 ans représentent 23.5% de la population totale (20.5% pour la Vienne). Le pourcentage des moins de 18 ans a augmenté de 10.7% entre 2006 et 2011. ²

La part des familles avec enfants est supérieure aux territoires limitrophes :

Répartition de la composition des familles sur la CCVC :



Les 6 communes que couvrent Framboisine représentent 10148 habitants. Sur ce territoire, en 2019, 92 enfants sont nés, contre 87 en 2020 et 97 en 2021, ce qui porte à 276 le nombre d'enfants de – de 3 ans début 2022.

L'offre d'accueil :

Sur la Communauté de communes des Vallées du Clain, 5 multi accueils sont présents, représentant 100 places d'accueil collectif : la Villedieu du Clain – les Roches ; Nieuil L'Espoir ; Nouaillé Maupertuis, Vivonne et Iteuil. Ces deux derniers multi accueils appartenant à Framboisine proposent chacun 20 places, ce qui représente 40% de l'offre d'accueil collectif de la CCVC.

Deux LAEP existent : 1 sur Nieuil, et celui de Framboisine, itinérant sur Iteuil et Vivonne et depuis 2020, sur La Villedieu 1x/semaine avec la mise en place d'une convention avec Chat Perché.

4 Relais Petit enfance sont également répartis avec équilibre sur le territoire : Adrigall à Nouaillé Maupertuis, Toutchatout à Nieuil L'Espoir, Chat Perché à La villedieu – Les Roches et Framboisine sur Iteuil-Vivonne. Ces 4 relais ont la mission de guichet unique pour les familles en recherche d'un mode d'accueil.

1 MAM (Maison d'Assistant Maternels a vu le jour en 2020 sur Vivonne, ce qui porte à 4 le nombre de MAM sur la CCVC (Smarves, Nieuil l'Espoir et Fleuré). Cela ajoute 14 places d'accueil collectif supplémentaires.

Enfin, l'ALSH de l'Anjouinière, à Vivonne, propose 110 places dont 45 places pour les 3-6 ans et 8 places exclusivement réservées au 3-4 ans.

Concernant les assistants maternels exerçant à leur domicile :

En 2019, sur les 6 communes de Framboisine, nous pouvions compter 88 assistants maternels agréés (261 places) contre 78 en 2020 (248 places). Le taux d'activités étant de 76 % (soit environ 188 places) : certaines professionnelles conservent leur agrément mais n'exercent plus. La profession peine à se renouveler car les départs à la retraite ou les cessations d'activités sont largement supérieurs au nombre de nouveaux assistants maternels agréés. En effet, sur la CCVC, en 2016, nous pouvions compter 12 nouveaux agréments, contre seulement 5 en 2018. Dans la Vienne, en 2018, presque la moitié des assistants maternels ont plus de 50 ans. En 2021, il n'y a eu qu'un nouvel agrément de 2 places sur la commune de Marçay.

Courant 2022 au regard des enquêtes de disponibilités réalisées par le relais et des listes envoyées par le département mensuellement, il est à noter qu'une quinzaine d'assistants maternels ne seront plus en activité sur le territoire (retraite, changement d'activité professionnelle, reconversion pour inaptitude ou exercice du métier sur des MAM hors territoire).

Tableau des disponibilités (enquête réalisée en juin 2022) basé sur les réponses des AM et des retours de la PMI. Les AM exerçant en MAM hors territoire ne sont pas comptabilisés :

Commune	Château Larcher	Iteuil	Marçay	Marnay	Marigny Chemereau	Vivonne	Total
Nombre d'AM agréés	6	12	10	1	6	36	71
Nombre d'AM en activité	5	11	8	0	5	30	59
Places disponibles en sept	3	1	3	0	3	13 + 3 a la MAM	26

NB : les 26 places restantes en juin 2022 ont sans doute été pourvues dans l'été, au regard du nombre considérable de familles m'ayant appelé pour trouver un mode de garde pour la rentrée.

Le mode de garde le plus utilisé sur le territoire reste donc le recours à un assistant maternel, avec des écarts plus ou moins variables selon les communes (variations liées au nombre de professionnels de l'accueil à domicile, mais aussi à la présence d'un établissement d'accueil du jeune enfant proposant de l'accueil collectif). L'offre semble équilibrée car le nombre de naissance a une tendance à la baisse (sur une longue période), tout comme le nombre de place chez un assistant maternel. En revanche, le vieillissement de ces professionnels, les cessations d'activité ou réorientations, et le manque de candidats à l'agrément déséquilibrera dans un avenir très proche l'offre petite enfance, si ce n'est pas

déjà le cas. Cela se ressent sur l'activité du guichet unique : de nombreuses familles ne trouvent pas de mode de garde et doivent élargir leurs recherches sur les territoires voisins, voire sur Poitiers, ce qui rend difficile la conciliation vie professionnelle/vie familiale.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Le diagnostic établi dans le cadre du travail sur la CTG a mis en avant que le territoire était bien pourvu en structure petite enfance et réparti sur tous les secteurs. Il faudra donc poursuivre la coordination et pérenniser l'offre existante sur le territoire. De plus, il sera judicieux de développer l'offre actuelle afin de répondre aux contraintes et nouveaux besoins observés. Enfin, un des axes complémentaires sera de développer l'offre en direction de la petite enfance et en dehors des services liés à la garde et à l'accompagnement à la parentalité des 0/6 ans.

➔ UN TRAVAIL PARTENARIAL CONSEQUENT POUR LES 4 RPE DE LA CCVC

Il est à noter que les 4 relais petite enfance de la CCVC, en dehors du réseau des RPE de la Vienne, se rencontrent régulièrement, à la fois pour réfléchir et mettre en place des projets et actions communes, mais aussi dans le cadre d'écriture de ce projet de fonctionnement (10 réunions entre janvier et octobre 2022 dont 4 en présence des conseillers techniques la CAF). Plusieurs étapes ont rythmé et rythmeront encore notre partenariat. Nous sommes en effet dans une démarche d'harmonisation :

- des outils utilisés par le RPE (qui seront développés dans ce projet) ;
- des projets à destination des assistants maternels (APP, soirées à thèmes etc...),
- des indicateurs dans le logiciel petite enfance, afin de rendre plus visible, d'affiner le diagnostic des données statistiques et d'en faire une analyse commune : Nous avons d'abord fait un état des lieux des indicateurs utilisés par les RPE concernant les correspondances et activités du relais, pour ensuite se mettre au clair sur leur signification. Enfin, nous avons travaillé sur une utilisation objective des items (favorisant cette lisibilité).

Ce travail partenarial constitue un réel atout et soutien pour nos relais respectifs et la qualité de nos échanges et rencontres sont propices au développement de projets réfléchis et contribue pour finir à notre propre formation continue en tant que responsable de relais.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Framboisine étant une association à gestion parentale, le Relais Petite Enfance a donc un fonctionnement à gestion associative, mais le travail en réseau avec les autres RPE de la CCVC ainsi qu'avec les partenaires est primordial.

Au sein de la CCVC le relais participe ou est représenté lors des commissions petite enfance de la CCVC.

Le relais a pu participer aux réunions de présentation de la CTG et s'impliquera dans un des groupes de travail.

La CAF de la Vienne, et notamment les évaluatrices de secteurs sont aussi un réel appui pour faire vivre le relais. Elles se rendent disponibles en cas de besoin et suivent de près les projets / évolutions de ces services.

Au sein de la CCVC, la présence des 4 RPE induit un travail en partenariat afin de mettre en place des projets, actions communes et de s'harmoniser sur certains points (détaillés ci-après). Ce « petit » réseau représente aussi un appui au quotidien puisqu'il induit le partage d'expériences sur un territoire ayant les mêmes caractéristiques.

Et au sein de Framboisine dont la spécificité est la gestion associative :

Au sein de l'association, le RPE est présent lors des Assemblées Générales qui se tiennent 2 fois par an afin de faire une présentation du service, un bilan de l'année précédente et les perspectives des années à suivre. Participer aux AG est un moyen pour la responsable de côtoyer les partenaires et élus locaux et donc de s'inscrire plus « concrètement » dans la politique petite enfance du territoire.

Le RPE participe également aux Conseils d'Administrations qui se réunissent mensuellement en soirée. En prenant part aux échanges entre professionnels et parents employeurs, le RPE a une part active dans les débats, et fait vivre le service aux yeux des bénévoles en présentant ses actualités notamment.

La présence depuis 2021 d'une coordinatrice des services au sein de l'association a facilité le lien entre le CA/bureau et le relais. En tant que supérieure hiérarchique directe et interlocuteur au quotidien, elle facilite l'avancée des projets et constitue un soutien pour la responsable, notamment sur l'aspect administratif dans la gestion du service.

De plus, un lien privilégié avec un membre du bureau nommé « référent RPE » a vu le jour cette année, afin que le RPE conserve sa place / visibilité au sein de l'association au même titre que les autres services (en effet, les bénévoles sont majoritairement des parents utilisateurs des multi accueils qui ne passent que ponctuellement par le service RPE pour l'attribution de place). Cette place est aussi portée par la coordinatrice lors des réunions associatives.

En fonction des années et des projets, le RPE participe aux réunions / écritures / débats. En 2022 par exemple dans le cadre de la réforme NORMA, j'ai pu participer à la rédaction du projet social de Framboisine ainsi qu'à la réécriture du projet éducatif.

Concernant les autres services, le RPE travaille en transversalité avec les multi accueils, notamment dans le cadre du guichet unique. Des commissions d'attribution des places réunissant les responsables de multi, la coordinatrice des services et la responsable du RPE ont lieu environ une fois par trimestre. A partir de 2022, le RPE sera présent aux soirées d'accueil des nouveaux parents afin de symboliser le passage de relais entre sa mission de guichet unique et l'arrivée dans la crèche de la famille. Cela valorisera la mission d'accompagnement de la famille dans son parcours de recherche d'un mode de garde.

De plus, des réunions de services ont lieu mensuellement afin de favoriser le lien entre les 5 services de l'association et de se tenir informé des évolutions / projets au sein des structures. Ce sont des moments d'informations et d'échanges primordiaux pour l'inclusion du service RPE dans l'association mais aussi pour favoriser les projets communs.

Un travail en partenariat plus soutenu a lieu avec le LAEP puisque les locaux et le matériel sont mutualisés. Ceci nécessite en effet des échanges et des ajustements pour que chaque service trouve sa place tout en étant en harmonie avec l'autre.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Au-delà des partenaires institutionnels privilégiés du RPE, qui sont la PMI (Pôle Modes d'accueil, la CAF et les évaluatrices de secteurs, la DEETS, PAJEMPLOI, Particulier emploi etc.... le RPE établit des partenariats de proximités, à des fins pédagogiques :

- Les médiathèques, et en particulier celle de Vivonne, avec qui des matinées de lectures sont possibles (changements dans l'équipe qui ont repoussé le partenariat qui n'a pu se faire en 2021-2022). Voir pour 2022-2023 ce qu'il sera possible de faire quand le poste sera de nouveau occupé.
- L'Arantelle, et notamment l'animateur Nature avec qui le RPE peut monter des projets autour de l'éveil à la nature et à la biodiversité : visite du lavoir et des aquariums, sorties autour des mares, observation de la faune et flore... prévu sur 2023.
L'Arantelle est aussi un centre socio-culturel proposant des animations culturelles et pour les familles.
- L'école de musique INTERVALLE de Vivonne : mise en place d'un partenariat en 2022 pour proposer des séances d'éveil musical sur les temps collectifs de septembre à décembre 2022.
- La chèvrerie de Marçay « le ferme du chant du Bois », producteur de fromage local à qui nous rendons des petites visites pour voir les chevreaux en début d'année, et pour déguster le bon fromage produit par Stéphane.
- Bientôt un partenariat avec la Bergerie de Nouaillé Maupertuis « la folie Bergère » verra le jour (c'est en pour parler) pour également visiter les lieux en début d'année et découvrir les agneaux et les produits faits sur place.
- La librairie Les Jolis Mots de Vivonne, avec qui un lien privilégié permet de commander rapidement, et parfois en avant-première des livres pour enfant. C'est un lieu où il est agréable de se rendre pour feuilleter les ouvrages mis en lumière par Séverine Bordeaux, la gérante de la librairie.
- Le Bois de St Pierre, où nous allons régulièrement se balader, dans l'attente du retour de l'animatrice du parc animalier qui nous permettait de découvrir les petits animaux de plus près, en faisant du nourrissage dans le château.

- Le Château de Beauvoir est un lieu apprécié également du RPE et des assistants maternels lorsqu'un créneau est trouvé pour nous y rendre une fois dans l'année. C'est un espace où des animations pour jeunes enfants sont proposés, encadrés par des animateurs qualifiés (cuisine, musique, jardinage, ferme pédagogique etc...) ? l'espace extérieur est très agréable puisqu'il y a une aire de jeux, une pataugeoire, un sous-bois agréable pour pique-niquer ou faire la sieste, le tout entouré d'animaux.

- D'autres partenaires locaux avec lesquels le RPE met en place des projets ponctuels : cette année, la sortie de fin d'année s'est déroulée aux écuries de Sainval aux Roches Prémaries début juillet, une sortie au parc à thème de Défi Planet a eu lieu en avril.... D'autres sorties sont envisagées sur la période de contractualisation : Mouton Village, Vallée des singes etc....

- Il est à noter que le RPE propose régulièrement des sorties « nature » sur le territoire environnant : Bois de Givray, Aire de jeux de Celle-Levescault, Parc de Blossac, Jardin Botanique etc...

- Chaque année le RPE participe à la semaine Nationale de la Petite Enfance et propose des expérimentations aux enfants grâce à la boîte à outils et aux fiches d'activités proposées.

Pour finir, Le RPE travaille aussi en collaboration avec des partenaires, auprès de qui des projets peuvent se monter, sous forme d'animation lors des temps collectifs par exemple, ou de soirées à thème : c'est le cas avec Elise Bernard, pédagogue du mouvement et de la relation qui est intervenue en 2021 sur les temps collectifs et qui a proposé une soirée à thème en juin 2022 sur les émotions.

Elodie Bonneau, formatrice et animatrice en langue des signes a aussi été contacté en 2022 par le RPE pour mener une réflexion sur un éventuel projet sur 2022-2023 autour de la langue des signes dans le quotidien avec des tout-petits. Ce projet a été validé et des séances se dérouleront sur les temps collectifs des 2 communes de janvier à juin 2023.

Projet également envisagé avec Blandine Trouville « moz'à histoires » sur 2023-2024 pour un projet plutôt d'art créatif.... Il est déjà prévu qu'elle intervienne sur les autres services de l'association, ce qui me permettra de voir ce qu'il est envisageable avec le public assistants maternels.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE reçoit les familles et les informe sur tous les modes de gardes du territoire	Le RPE est bien identifié sur le territoire pour toute recherche de mode de garde.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Rendre visible le RPE comme porte d'entrée pour les familles en recherche d'un mode de garde	<p>*mailing à destination des mairies et présentation des missions du RPE avec les secrétaires de mairie en réunion annuelle</p> <p>*Déposer ces plaquettes dans les lieux accueillant des familles, les distribuer à chaque parents reçus en RDV</p> <p>*mise en ligne sur le site internet</p>	<p>*Toutes les demandes faites auprès des mairies soient orientées vers le guichet unique du RPE</p> <p>*Que toutes les familles sachent vers qui s'orienter</p>	Sur la période de contractualisation 1x/an	Evolution du nombre de contacts et du nombre de familles en recherche d'un mode de garde accueillies par le RPE

	*prévoir une signalétique du RPE	*demande à faire à la CCVC	*que les familles sachant visuellement où se trouve le RPE pour favoriser les RDV physique	*en 2022-2023	
2 Guider les familles en recherche d'un mode de garde	*Partenariat avec le multi accueil / le laep pour les renseignements concernant la crèche *description des services sur le site internet de Framboisine *Expérimenter des temps d'informations collectifs	*Réunions de services / temps d'échanges *Mise à jour du site internet / besoin de temps pour publier des articles informatifs *réunir plusieurs familles en recherche d'un mode de garde	Que les familles aient des infos fiables pour choisir le mode de garde	*une fois par mois *Quand cela est nécessaire au cours de l'année *1x/trimestre ou semestre à partir de 2023	*nombre de familles orientées par les autres services de l'asso ou passées par le site * nombre d'informations collectives faites *nombre de familles présentes et satisfaites de cette réunion

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE est référencé pour les demandes en ligne Une faible proportion d'AM sont inscrites (26)	Le Site monenfant.fr n'est pas toujours simple d'utilisation La liste d'AM est non exhaustive donc nécessité d'utiliser en parallèle la liste envoyée par la PMI mensuellement

Une seule demande de famille à ce jour via ce site en 2022	Même s'il est peu identifié par les familles, lorsqu'il est utilisé, le site est globalement satisfaisant
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1 Répondre aux demandes en ligne	*Recevoir les mails via le site *proposer une réponse rapide aux familles	*Consultation des mails régulièrement *Lien avec la référente CAF concernant le fonctionnement du site	Prises de contact facilitées par ce site	Sur la période de contractualisation	Evolution du nombre de demandes via le site en ligne
2 Informar les familles en recherche de mode de garde sur l'existence du site et de son contenu	*Présenter le site aux familles et ses fonctionnalités *présenter aux familles les simulateurs et les inviter à les utiliser pour leurs questions relatives au tarif en accueil collectif notamment	*En parler dans le cadre du primo accueil lors des RDV physiques ou téléphoniques, ou par mails *Communication via le site de l'association	Informations plus complètes pour les familles	Dans la seconde partie de la période de contractualisation ou quand l'utilisation du site sera possible de façon optimale	idem

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>L'association est engagée dans cette mission depuis 2017 : toute famille à la recherche d'un mode de garde est dirigée vers le RPE, qui est aujourd'hui reconnu comme unique porte d'entrée pour les familles en recherche d'un mode de garde. Les objectifs de la mise en place du guichet unique étaient d'assurer la coordination et l'impulsion d'un travail en réseau avec les autres acteurs locaux, d'offrir un accompagnement personnalisé aux familles en recherche d'un mode de garde, de centraliser les demandes et de mettre en relation l'offre et la demande.</p> <p>En 2022 les missions des RPE sont redessinées, et le Guichet unique a donc évolué depuis sa mise en place il y a 5 ans ! Aujourd'hui cette mission prend une part considérable du temps de travail !</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE						
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation	
1	Assurer la coordination et l'impulsion d'un travail en réseau	<p>*Être référencé sur le site monenfant.fr</p> <p>*Se rendre visible sur tout le territoire dans les lieux fréquentés par les parents / futurs parents</p>	<p>*Avoir l'habilitation à l'espace professionnel du site</p> <p>*Diffusion de la plaquette « c'est ma famille » de la CCVC (CF p...)</p> <p>*Avoir des contacts réguliers avec les mairies et partenaires (ALSH, Médiathèque, Crèches, MAM, PMI...)</p> <p>*Présentation des missions des RPE aux services petite enfance et enfance jeunesse de la CCVC lors des commissions Petite enfance</p>	<p>*Circuit facilité pour arriver au RPE pour les familles en recherche d'un mode de garde grâce à la visibilité du service sur le territoire</p>	<p>*En cours</p> <p>*1x/an sur la période de contractualisation</p> <p>*Dès que nécessaire</p>	<p>*Evolution du nombre de parents ou futurs parents faisant appel au RPE</p> <p>*nombre de familles orientées vers un autre RPE</p>

<p>2</p> <p>Informer et accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant / futur enfant</p>	<p>*Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire</p> <p>*Offrir un accompagnement personnalisé en fonction de leur situation</p>	<p>*RDV téléphoniques ou physiques</p> <p>*connaissance des différents modes de garde sur le territoire et des partenaires</p> <p>*permanence « guichet unique »</p>	<p>*Meilleure information des familles pour une recherche plus ciblée en limitant le nombre d'interlocuteurs</p> <p>*disponibilité du RPE 1x/sem sur un temps balisé</p>	<p>*En cours</p>	<p>*Evolution du nombre de famille identifiant réellement leurs besoins suite au premier RDV</p>
<p>3</p> <p>Centraliser les demandes et en assurer le suivi</p>	<p>*recueillir les demandes et orienter les familles</p> <p>*Envoyer la liste des assistants maternels du territoire aux familles souhaitant un accueil individuel</p> <p>*Tenir à jour une liste d'attente pour les demandes d'accueil en crèche</p>	<p>*Création d'outils commun entre Framboisine et les RPE communautaire</p> <p>*recevoir la liste du département mensuellement par la PMI</p> <p>*utilisation d'un tableau excell évolutif</p>	<p>*réponse personnalisée des familles</p> <p>*visibilité à l'échelle du territoire des familles ayant des besoins</p> <p>*Détenir des éléments actualisés par la PMI</p> <p>*traçabilité facilitée par un outil visuel</p>	<p>*Dans la première partie de la période de contractualisation</p> <p>*déjà mis en place</p>	<p>*Evolution du nombre de familles en liste d'attente</p> <p>*Evolution du nombre de famille sur la liste d'attente</p>
<p>4</p> <p>Mettre en relation l'offre et la demande</p>	<p>*transmettre de façon objective des informations concernant les disponibilités des AM</p>	<p>* une liste des places disponibles chez la AM par sondage</p>	<p>Parcours simplifié et aboutissant à</p>	<p>*2x/an ou au fur et à mesure des correspondances avec les AM</p>	

	<p>*réaliser des commissions d'attribution des places</p> <p>*Transversaliser les demandes sur la CCVC</p>	<p>*réunion avec les RT des crèches et la coordinatrice</p> <p>*Echanges ou réunions avec les responsables des RPE</p> <p>*utilisation de l'outil commun</p>	<p>une solution d'accueil pour les familles qu'elle soit individuelle ou collective</p>	<p>*1x/ trimestre ou selon les places libres dans les crèches</p> <p>*en fonction des besoins</p>	<p>Solution d'accueil trouvée par les familles</p>
<p>5</p> <p>Suivi des familles</p>	<p>Assurer le suivi des solutions trouvées par les familles</p>	<p>*échanges entre responsables de RPE</p> <p>*Outil commun de suivi</p>	<p>*meilleure visibilité sur la CCVC</p> <p>*mieux connaître l'équilibre entre offre et demande sur la CCVC</p>	<p>*2023</p>	<p>Evolution des solutions trouvées</p>

A terme : Faire un travail en commun sur la CCVC sur le circuit du guichet unique


LE GUICHET UNIQUE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2022 A FRAMBOISINE :

Une famille qui recherche un quelconque mode de garde est dirigée systématiquement vers le RPE pour un rendez-vous physique ou téléphonique, où la responsable explique la démarche, et accompagne en fonction du besoin, tout en valorisant la garde individuelle au même titre que l'accueil collectif.

Pour les demandes de place en crèche : LA PERMANENCE GUICHET UNIQUE LE LUNDI DE 12H30 A 17H

Si la famille souhaite de l'accueil occasionnel, le RPE renvoie à la structure concernée.

Si la famille souhaite de l'accueil régulier :

 *La responsable transmet une fiche d'inscription par mail ou papier, accompagnée d'une note explicative sur les différentes étapes à respecter (CF document « formulaire*

de demande de place en crèche » joint). La famille devra remplir et renvoyer la fiche d'inscription (ou la redonner en main propre).

- ✚ La responsable du RPE enregistre la demande sur le tableau de suivi des demandes d'accueil et saisie les informations concernant la famille, l'enfant, le besoin de mode de garde sur le logiciel Inoé.
- ✚ La responsable RPE transmet à la famille par mail un récépissé édité par Inoé accusant réception de leur demande de place.
- ✚ A une fréquence d'environ 1 fois par trimestre, une commission d'attribution des places a lieu, réunissant les RT des multi-accueils, la responsable RPE et la coordinatrice des services. Un administrateur (le même pour toute l'année dans la mesure du possible) peut être présent en plus pour apporter son regard de parent.
- ✚ En amont de cette commission, la responsable RPE relance toutes les familles sur la liste d'attente pour savoir si leur demande initiale est toujours d'actualité ou s'il y a d'éventuels changements → actualisation du tableau en fonction des réponses.
- ✚ Lors de la commission de printemps, sont traitées toutes les demandes allant jusqu'au premier trimestre de l'année scolaire suivante. Pour les commissions intermédiaires, sont traitées les demandes « dès que possible » ou pour les 3 prochains mois. C'est une façon de garder le lien avec les familles sur liste d'attente.
- ✚ Lors des commissions, les décisions sont prises de façon objectives, tout en prenant en compte les critères de priorité et l'état des lieux des places disponibles dans les multi-accueils. La liste d'attente est anonymisée par la responsable RPE.
- ✚ Si refus, un courrier type est envoyé à la famille par la responsable du RPE, par mail de préférence, afin de proposer à la famille de maintenir la demande, en donnant une date butoir. Sans réponse à cette date, la famille est supprimée de la liste d'attente.
- ✚ Pour les places attribuées, la responsable du RPE appelle la famille pour lui faire part de la place en crèche disponible et lui propose de prendre directement contact avec la crèche, de préférence par mail. Un exemplaire de la fiche d'inscription sera transmis aux structures à ce moment-là, et la famille retrouvée par les RT dans le logiciel Inoé.
- ✚ Au cours de la commission, une liste de « rattrapage » est établie au cas où des familles ne souhaitent plus la place en crèche tout juste accordée, pour que la responsable du RPE n'est pas à solliciter de nouveau les RT.
- ✚ La responsable du RPE participe en juin aux deux soirées d'accueil des nouvelles familles afin de « passer le relais » et de clôturer de façon agréable le processus de guichet unique avec les familles à qui nous pouvons accorder une place.

NB : des critères de pondération seront mis en place à partir de septembre 2022 afin de prioriser les demandes en fonction de la situation de la famille et de ses éventuels besoins spécifiques (CF document « pondérations 2022 » joint)

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Plus de la moitié des familles qui appellent pour une recherche de mode de garde indique préférer la crèche, Le nombre d'AM reste conséquent (bien qu'en baisse) et la recherche prend du temps pour les familles.	La garde individuelle semble de moins en moins plaire, et la recherche est compliquée et chronophage (peu de place disponible, besoin de temps pour appeler les AM) Les familles utilisent parfois les SMS ou mails pour prendre contact, ce qui ne plait pas toujours aux AM

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Tenir à jour l'état des lieux des places disponibles sur le territoire	*Travailler un questionnaire en commun à transmettre aux AM *Se renseigner lors des RDV téléphoniques ou temps collectifs sur leurs places disponibles	*Avoir une meilleure visibilité sur la diversité de l'offre d'accueil individuelle	Questionnaire à concevoir fin 2022 pour envoi commun dès 2023 à fréquence de 2x/an	*Nombre d'AM répondant au questionnaire *évolution des demandes et de l'offre en accueil spécifique
2	Analyser les besoins des familles	*création d'une fiche de recueil commune à utiliser lors des permanences * posture neutre lors des échanges pour les aider à expliciter la demande parfois spécifique	*Que les familles rencontrent des pro proposant un accueil correspondant à leurs besoins spécifiques *facilitation de la communication entre parent et AM lors des premiers RDV	En 2023	Places en accueils atypiques pourvues à bon escient *Mode de garde trouvé pour les familles à besoins spécifiques

<p>3 Favoriser les échanges de qualités entre familles et pro</p>	<p>*Sensibiliser les familles sur les enjeux des premières prises de contact</p> <p>*utilisation de la plaquette sur les premières rencontres</p> <p>*Sensibiliser les AM à l'accueil d'autrui et de la différence</p>	<p>*Expliquer lors des RDV l'importance de la bienveillance lors du premier contact avec des pro qui en reçoivent bcp</p> <p>*Expliquer lors des temps co et/ou par tel l'importance de respecter la singularité de chaque famille même si cela n'est pas dans leurs habitudes / valeurs</p>	<p>*Facilitation des prises de RDV pour se rencontrer</p> <p>*Evolutions des rapports entre pro et parents à la recherche d'un AM</p> <p>*Baisse des tensions entre familles et AM, moins de lassitude des AM</p> <p>*ouverture d'esprit des AM et tolérance envers des familles ayant des besoins spécifiques</p>	<p>En cours</p>	<p>*Evolution du nombre de prises de contact par SMS / mails</p> <p>*Evolution du nombre de plaquettes transmises lors des rencontres avec les familles</p> <p>*Evolution du nombre d'appels en lien avec un conflit entre famille et AM</p>
---	--	--	--	-----------------	--

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Diversités et variabilités des besoins des familles</p> <p>Manque d'information des parents dans leur rôle d'employeur, donc les familles se sentent isolées dans leur démarche de mise en place d'un contrat avec un salarié.</p>	<p>Les AM ont l'expérience, ce qui induit parfois que les parents se laissent porter dans l'établissement du contrat de travail, par méconnaissance ou manque d'information, ce qui ne place pas le parent à sa place d'employeur</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE						
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation	
1	Orientation des familles vers le RPE	<p>*Inciter les AM à proposer aux familles de se tourner vers le RPE en cas de besoin lié à leur rôle d'employeur</p> <p>*Diffuser l'information de notre mission d'accompagnement des familles dans leur rôle d'employeur</p>	<p>*Informers les familles et les AM lors des temps co et les familles lors des RDV</p> <p>*Transmettre par mails les informations importantes aux familles enregistrées, donc nécessité de demander le mail aux familles qui nous contactent</p>	<p>*Que les familles bénéficient d'un accompagnement dans leurs démarches avec des informations complètes</p> <p>*Que la fonction employeur soit facilitée grâce aux outils proposés ou relayés par le RPE</p> <p>*Diminution des conflits entre professionnels et familles</p>	En cours	Evolution des accueils (téléphoniques ou physiques) sur ce sujet
2	Accompagner les familles employeurs via des informations législatives et juridiques de 1 ^{er} niveau	<p>*Transfère par mailing d'informations pour le rôle de parent employeur</p> <p>*sensibiliser les familles sur l'importance du départ en formation des AM</p> <p>*Invitation à des webinaires / soirées conférences ouvertes aux familles</p>	<p>*Avoir un listing de mail de parents employeurs pour diffuser les informations le plus largement possible</p> <p>*partenariat avec les organismes affiliés</p> <p>*organisation</p>	<p>Meilleure appropriation du rôle d'employeur pour parent</p>	<p>*régulièrement</p> <p>*1x/an</p>	<p>*diminution des problématiques liées au contrat de travail, et au départ en formation</p> <p>*Nombre de familles présentes lors de ces soirées</p>

	mutualisées avec les RPE de la CCVC ou de la Vienne	entre RPE via réunions			
	*Proposition de visio de groupes sur des thèmes particuliers où chaque parent peut poser ses questions	*Utiliser un logiciel de visio / caméra et micro		*En fonction des besoins et des périodes	
3	Orientation des familles vers des partenaires si questions spécifiques	*Faciliter le contact des familles avec des partenaires (DETS, PAJEMPLOI)	*Avoir les numéros ou mails destinés aux questions des parents pour leur transmettre	*Que les parents aient des réponses à des questions spécifiques	En cours
					*Retour des familles ayant eu des réponses claires à leurs questions spécifiques

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Envoi régulier des informations juridiques par mail à l'ensemble des professionnels du territoire, échanges lors des temps collectifs avec les professionnels présents et impression de documents / fiches reçues ou trouvées dans les revues petite enfance.	Les personnes adhérentes sont très preneuses d'informations sur le métier, mais peu de retour et de visibilité sur l'utilisation des outils et informations transmises aux autres professionnels qui n'utilisent pas les services du RPE.
Pas de demandes de prise de renseignements sur le métier d'assistant maternel	Profession qui ne se renouvelle pas sur le secteur.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des temps d'information législative	*Inscrire le RPE à des événements informatifs	*Maintien du lien avec les partenaires et suivi régulier		
			*Meilleure connaissance		

	<p>organisés par les partenaires (particulier emploi, intervenants législatifs, fepem, ircem etc...)</p> <p>Ou</p> <p>*Faire venir un intervenant pour une soirée informative en lien avec le cadre législatif, mutualisée ou propre au relais</p>	<p>des propositions et invitations faites par mail de leur part.</p> <p>*Mutualisation avec les autres RPE de la ccvc pour rentabiliser les dépenses.</p>	<p>des AM concernant leur statut</p> <p>*Meilleure connaissance du cadre législatif et des conditions d'emploi</p>	<p>1 à 2x/an sur la période de contractualisation</p>	<p>Nombre d'interventions collectives proposées</p>
<p>2</p> <p>Formation personnelle de la responsable RPE</p>	<p>*Veille juridique sur le métier et la législation</p> <p>*Participation à des journées partenariales et des temps d'information ou formations (présentiel ou visio)</p>	<p>*Se rendre aux réunions proposées par les partenaires (caf, ddet, pmi etc...)</p> <p>*Avoir du temps dédié à la lecture d'articles et à la participation de webinaires ou temps informatifs</p>	<p>*Meilleure connaissance du cadre législatif et des conditions d'emploi</p>	<p>En cours depuis la prise de poste</p> <p>Tout au long de l'année</p>	<p>Diminution du temps de recherche concernant un sujet et baisse des réponses différées faites aux AM (et aux familles)</p>
<p>3</p> <p>Informers les futurs candidats sur le métier ou nouveaux AM</p>	<p>*Recevoir des futurs candidats au métier d'AM et leur donner des informations sur la</p>	<p>*Prise de rdv, envoi de documents sur le métier</p> <p>*participation à des réunions avec</p>	<p>Rendre le métier plus attractif car mieux connu</p> <p>*permettre aux personnes concernées</p>	<p>Au fil du temps dans l'année</p> <p>*1x/an environ</p>	<p>*Evolution du nombre de contacts pour la prise d'information sur le métier</p> <p>*nombre de</p>

	formation initiale et sur le métier *Accompagner les professionnels nouvellement agréés dans leur employabilité	l'organisme de formation des assistants maternels pour élargir les connaissances	d'avoir des informations complémentaires à leur propre recherche		nouveaux agréments chaque année *nombre de sollicitation des nouveaux agréés	
4	Utilisation d'un padlet comme ressource législative	*Faire une rubrique sur les infos législatives, textes de loi ou autre doc informatif en lien avec le métier	*Besoin de temps, connaissances sur la création et utilisation d'un padlet	*Utilisation de cet outil à bon escient *Réponse facilitée car cet outil est actualisé par le RPE	A partir de septembre 2022	Evolution du nombre de professionnels consultant le padlet (via un sondage)

➤ **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Peu d'assistants maternels sont inscrits ou alors l'inscription est erronée ou incomplète (12 ont un profil complet et 14 avec des informations erronées ou profil incomplet)	Démarche difficile et site qui dysfonctionne ce qui entraîne une baisse de motivation de certains professionnels qui, en parallèle, utilisent des sites concurrents proposant plus de services (top assmat ou nounou top, qui sont payants)

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Sensibiliser les AM sur	*Relayer les informations de la CAF	*transmettre par mail ou papier les	*Qu'une majeure partie des	*Evolution du nombre d'inscrits

l'utilisation et la pertinence du site	*Inciter les AM à s'inscrire et à mettre à jour les informations les concernant	brochures *Proposer documentation *Prise de RDV conseiller numérique CAF ou CCVC *Faire des rappels lors des temps collectifs + par mails aux AM pour suivi de leur inscription sur ce site	assistants maternels inscrits pour 2023 *que les AM comprennent les enjeux et les bénéfices du site pour eux-mêmes mais aussi pour les familles	En cours de contractualisation	*Evolution du nombre de prises de contact de familles via ce site
2 Guider les AM dans l'utilisation du site	*Proposer mon aide pour inscription et actualisation *relayer les disfonctionnements à la CAF	*connaissance du fonctionnement du site pour accompagner clairement sans faire à la place *contact avec la référente CAF	*rendre les AM autonomes dans la gestion de l'inscription sur le site	*à développer quand l'utilisation du site sera optimisée	*Evolution du nombre d'inscrits et de la pertinence des infos

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les 4 RPE du territoire de la CCVC travaillent régulièrement de façon conjointe pour proposer des temps en soirée pour les AM</p> <p>Proposition à Framboisine depuis 2022 de temps d'échanges entre AM sur les vacances scolaires</p>	<p>Cette mutualisation permet à un plus grand nombre d'AM de participer aux événements proposés</p> <p>Faible fréquentation de ces instances liée à des freins organisationnels et à la fatigabilité des professionnels sur la soirée.</p> <p>Intérêt de ce partage d'expériences pour faire évoluer leurs pratiques mais faible fréquentation aux temps en journée également.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1 Proposition d'APP aux Ass mat	<p>*Faciliter la partie logistique et inscription des AM souhaitant participer</p> <p>*Mutualisation des séances à destination des ass mat des 4 RPE de la CCVC</p>	<p>*Echanges réguliers entre RPE</p> <p>*Trouver des salles sur le territoire</p> <p>*Echanges avec le pro proposant de l'APP pour suivi de l'action</p> <p>*partage des frais entre RPE</p>	*Outil permettant d'évoluer professionnellement	En cours de contractualisation à hauteur de 3 à 4 séances de 2h par an	<p>*Nombre d'AM participant aux séances</p> <p>*satisfaction des AM</p>
2 Proposition de soirées à thèmes / conférences	<p>*Mutualisation de soirées pour les ass mat des 4 RPE afin de limiter les coûts</p> <p>*proposition de soirée à thème proposée par la psy de l'asso</p>	<p>*Prise de contact avec les partenaires mettant en place des soirées à thèmes</p> <p>*Transmission des infos des soirées organisées par le réseau des RPE de la Vienne</p> <p>*partenariat avec la psy, projet commun à construire de façon conjointe</p>	*Avoir accès à de multiples sources de propositions, d'information et d'actualisation des connaissances.	<p>*Déjà mis en place tout au long de l'année</p> <p>*A remettre en place après l'arrivée de la nouvelle psychologue de l'association donc en 2023.</p>	<p>*Nombre d'AM participant aux soirées</p> <p>*Nombre de soirées proposées dans l'année</p> <p>*satisfaction des AM</p> <p>*idem</p>

3 Proposer des temps d'échanges collectifs	*Proposition des temps « être ass mat parlons-en » à chaque période « creuse » (vacances scolaires)	*transmission des informations via le planning mensuel *Se réunir dans le RPE entre adultes	*Que les pro aient un espace de parole pour partager leurs questionnements et expériences dans l'asso *trouver le fonctionnement adéquat pour création d'un groupe dynamique et qui participe	Déjà mis en place depuis 2022	*Nombre de participants *Nombre de temps « être ass mat parlons-en » *régularité dans la participation
4 Proposer des temps d'échanges individuels	*Repérer des AM ayant besoin de soutien et inciter à répondre à un temps d'échange individuel	*Temps pour rechercher des documents si besoin	*Que les pro aient un espace de parole et de partage au sein du RPE, en dehors de la présence des enfants *qu'un AM en difficulté ne se sente pas seul *Que le RPE soit un lieu pour se ressourcer	*Déjà proposé quand c'est nécessaire	*Nombre d'AM participant à ces temps *nombre de sollicitations des AM *thèmes abordés

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>4 temps collectifs par semaine (2 à Vivonne et 2 à Iteuil)</p> <p>La fréquence de participation pour les AM en 2022 était d'une fois par semaine (freins liés à la crise sanitaire donc baisse du nombre de participants depuis 2020)</p> <p>Groupes de 3 à 5 pro selon les lieux et la taille des locaux, avec 12 à 20 enfants.</p>	<p>Une faible proportion des AM participe aux temps collectifs (1/4 des AM du territoire en 2022)</p> <p>Une relation de confiance est à récréer suite au changement d'animateur</p> <p>Si une AM est absente à un temps collectif, difficulté de trouver un autre créneau car les groupes sont conséquents.</p> <p>Les AM adhérentes sont très satisfaites de venir une fois par semaine et n'espèrent pas devoir venir moins souvent.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Rendre les temps collectifs attractifs Pour les parents et les AM	<p>*réunion en présentiel ou en visio</p> <p>*Temps et connaissance sur la mise en place et l'utilisation d'un padlet</p> <p>*logiciel et création et besoin de temps</p>	<p>*que les AM retrouvent confiance en ce service à leur disposition</p> <p>*Que les pro puissent l'utiliser comme support au quotidien / pour faire des transmissions aux familles</p> <p>*Que les AM développent un intérêt pour le RPE mais aussi les parents (leur accord est obligatoire pour que l'AM fréquente le RPE)</p>	<p>*à la prise de poste</p> <p>*1x/an avant la rentrée</p> <p>*En cours car mis en œuvre en 2022 pour diffusion avant la rentrée de septembre 2022</p> <p>*mensuellement depuis 2022</p>	<p>*Nombre de participants</p> <p>*Evolution du nombre de personnes le consultant</p> <p>*Evolution du nombre d'AM pendant les temps co</p> <p>*évolution du nombre de nouveaux AM participants aux temps collectifs</p>
2	Proposer des matinées adaptées à chacun	<p>*disposer de lits pour coucher les bébés, de matériel adapté à tout âge</p> <p>*souplesse dans les heures d'arrivée et de départ</p>	<p>*Que les contraintes organisationnelles ne soient pas un frein à la fréquentation</p> <p>*que les AM soient à l'aise avec le déroulement de la matinée</p>	Déjà en cours	*Participation des AM aux temps collectifs

<p>3</p> <p>Proposer des projets pédagogiques innovants et des sorties en lien avec la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant</p>	<p>*Faire venir des intervenants extérieurs pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant et de l'AM (musique, art plastiques par ex)</p> <p>*Faire venir des intervenants pour la posture professionnelle des AM (CNV, bienveillance, accueil des émotions par ex)</p> <p>*Proposition de sorties variées pour les enfants</p>	<p>*Prise de contact, rencontre, et montage de projets</p> <p>*organisation sur l'année pour fréquentation optimale des AM adhérentes</p> <p>*prise de contact et échanges avec les interlocuteurs des lieux visités</p>	<p>*Que les AM soient parties prenantes et réutilisent ce qui est fait au RPE dans leur pratique quotidienne</p> <p>*Que les enfants prennent du plaisir à s'éveiller au monde environnant</p> <p>*sortir du quotidien, apporter de la dynamique au groupe d'AM</p>	<p>Déjà en cours</p>	<p>*fréquentation des temps collectifs</p> <p>*pérennisation des projets</p> <p>*fréquentation lors des sorties</p>
<p>4</p> <p>Respecter une charte des temps collectifs / des règles de vie</p>	<p>*travailler sur l'établissement des règles de vie au RPE En se basant sur la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant</p>	<p>*prévoir en amont ce temps, organiser la matinée pour que cela soit possible et prévenir les AM de ce temps de travail</p>	<p>*Que les règles soient connues de tous, adultes comme enfants et qu'elles soient respectées avec cohérence pour apporter de la sérénité et des repères</p>	<p>Sur la période de contractualisation 1x/an à la rentrée</p>	<p>*Nombre de participants</p> <p>*Ecrits proposés</p>

<p>5</p> <p>Mener une réflexion sur la fréquentation des temps collectifs à Vivonne</p>	<p>*observation des éléments de fréquentation sur les temps collectifs</p> <p>*prendre contact avec la mairie de vivonne</p> <p>*Parler des temps collectifs aux AM qui appellent pour un autre sujet</p>	<p>*réalisation d'un questionnaire à diffuser aux AM</p> <p>*prévoir du temps, mettre en corrélation les réponses avec les éléments externes à Framboisine (équipements proposés sur la commune, autre asso etc...)</p> <p>*rencontre avec les élus de Vivonne</p>	<p>*avoir des éléments de comparaison et factuels pour engager un travail réflexif et une analyse</p> <p>*trouver des pistes pour réussir à mobiliser plus d'AM de Vivonne et retisser du lien avec le RPE</p>	<p>*1x/an</p> <p>En 2023-2024</p> <p>*au fur et à mesure des appels</p>	<p>*évolution du nombre d'AM de Vivonne participants au temps collectifs</p>
---	---	--	--	---	--

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p><u>Le relais n'est pas engagé pour cette mission renforcée</u>, cependant de l'APP est proposée depuis 2018, en partenariat avec les 3 autres RPE de la CCVC (CF action p.38)</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Une faible proportion d'assistants maternels se forme de façon continue (3 m'ont informé réaliser des formations sur 2022)</p>	<p>Le manque de temps et la peur de mettre des familles dans l'embarras prennent le dessus sur la motivation à suivre une formation</p> <p>De nouvelles formules proposées sous forme d'application pourraient correspondre au rythme de travail des AM</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Informers les AM sur la formation continue possible</p> <p>*Transmettre régulièrement les informations des organismes de formations avec les différents thèmes proposés</p> <p>*Faciliter les démarches des AM</p>	<p>*Suivi de mailing</p> <p>*Rdv / visio avec des salariés des organismes de formation pour comprendre les enjeux et découvrir les nouveautés organisationnelles et thèmes</p>	<p>*Meilleure connaissance des parcours de formation</p> <p>*Intérêt grandissant et appétence pour la formation</p>	<p>*En cours de contractualisation</p>	<p>*Evolution des demandes de renseignements</p>

<p>2</p> <p>Susciter l'intérêt des AM pour la formation continue</p>	<p>*Faire venir un intervenant d'un organisme de formation pour présenter la formation continue</p> <p>*Echanger lors des temps collectifs sur l'importance de se former et sur les possibilités</p> <p>*Transmettre des documents à lire sur des thèmes liés à leur métier ou au développement de l'enfant</p> <p>*laisser libre accès à la bibliothèque du RPE / LAEP</p>	<p>*Prendre contact et organiser la soirée</p> <p>*mutualiser avec les autres RPE de la CCVC, partage des coûts et de la salle</p> <p>*Disposer de documents et être réactif aux demandes en ayant des sources et interlocuteurs</p> <p>*Utilisation d'une pochette pour faire les transferts de doc entre le RPE et les AM</p> <p>*avoir un fonds documentaire conséquent</p> <p>*tenir un cahier des emprunts pour gérer les entrées et les sorties</p>	<p>*meilleure compréhension des démarches de formations</p> <p>*Retours sur les documents, appétence à un sujet particulier</p> <p>*motivation pour faire évoluer son regard/ sa pratique</p> <p>*trouver un ouvrage correspondant au besoin</p>	<p>1x/an</p> <p>*Régulièrement lors des temps collectifs</p> <p>*En cours</p>	<p>*Nombre de participants</p> <p>*Evolution du nombre de professionnels souhaitant se former, et partant en formation</p> <p>*nombre d'emprunts et de sollicitations du RPE de la part des AM</p>
<p>5</p> <p>Sensibiliser les familles sur l'importance de la formation</p>	<p>*informer sur les dispositifs de formations et souligner l'importance de la formation continue pour</p>	<p>*envoyer des informations par mails aux familles ayant accepté de faire partie du listing</p>	<p>*que les familles puissent anticiper une possible formation</p>	<p>*environ 2x/an</p>	<p>*nombre de départ en formation des AM</p>

pour les AM	l'exercice du métier	*échanger à ce sujet lors de contacts en lien avec l'embauche d'un AM	*que les familles valorisent la formation auprès des AM qu'elles emploient	*au fil des RDV	
4 Faciliter les démarches des parents dont l'AM souhaite se former	*Recueillir les besoins et accompagner la famille dans la recherche d'un mode de garde ponctuel	*Tenir à jour une liste d'AM faisant des dépannages	*que les AM s'inscrivent à des formations, même sur leur temps de travail	*2x/an	*Utilisation des 58 heures de formation auxquelles les AM ont droit
5 Valoriser le suivi de formations	*Proposer aux AM de témoigner sur leur parcours de formation continue	*Outil de recueil de témoignage et mise en ligne sur le site internet / site de la CCVC / padlet *transmissions par mail aux AM du territoire	*Motivation pour se former *Echanges entre pros autour de thèmes de formation		*Evolution du temps administratif passé à cette mission

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les modes de gardes collectifs attirent plus les familles que l'accueil individuel. La plupart des assistants maternels n'ont pas de place disponible et ont des contrats pérennes	L'assistant maternel est régulièrement un choix par défaut Leur sous activité est aléatoire puisque peu de places sont disponibles Cf tableau page 14

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en avant le mode de garde individuel	<p>*Prendre le temps de décrire les missions des AM</p> <p>*Diffusion liste des AM suite RDV familles</p> <p>*transmission aux familles d'une plaquette commune aux RPE du département présentant le métier</p>	<p>*Meilleure connaissance des familles sur le métier</p> <p>*Moins de précarité pour les AM</p> <p>*Moins de freins de la part des familles à travailler avec un AM</p>	*en cours	*Difficilement repérable au regard de la baisse du nombre de place et à l'augmentation des besoins
2	Accompagner les AM dans leur employabilité	<p>*RDV téléphoniques / physiques</p> <p>*Besoin de temps pour le suivi de la personne</p>	*Meilleure employabilité	*Sur la période de contractualisation	*Evolution du nombre de famille satisfaites dès le premier RDV
3	Utilisation du site monenfant	CF p.20-21			

➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Diminution du nombre d'assistants maternels sur le territoire</p> <p>Départs à la retraite, réorientations pros mais pas de nouveaux agrées</p>	<p>L'offre d'accueil en garde individuelle diminue et va encore plus diminuer dans les prochaines années alors que la nombre d'enfants en bas âge semble augmenter au regard du développement du territoire</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en avant le métier sur le territoire	<p>*Favoriser la visibilité de la profession sur le territoire et les besoins d'accueil</p> <p>*Portraits d'assistants maternels sur le facebook de la ccvc + journal papier</p> <p>*Diffusion des portraits sur site Framboisine et padlet du RPE</p>	*Augmentation du nombre de nouveaux agréments	*Sur les 4 années du projets	*Nombre de nouveaux agréments (en comparaison avec le nombre de départ)
2	Proposer des actions ponctuelles de valorisation du métier	<p>*Information grand public sur le métier Par affiche / mailing à diffuser dans tous les services</p> <p>*Participation du RPE sur des forums de l'emploi, forum des associations et sur des jobs</p>	<p>*Travailler avec le service communication de la CCVC</p> <p>*Echanges lors de réunions de services ou CA de l'asso pour transmission des informations</p> <p>*Mise en place de partenariats avec les instances organisatrices</p>	*Intérêt pour le métier de la part de personne en recherche d'un emploi ou en réorientation professionnelle	<p>*sur la période de contractualisation</p> <p>Nombre de nouveaux agréments</p> <p>Nombre de participation du RPE sur des événements liés à l'emploi</p>

	dating organisés par pôle emploi ou mission locale				
3 Mettre en avant le métier d'AM en MAM	*promouvoir le métier l'AM en collectivité en transmettant des informations sur le fonctionnemen t des MAM	*Etablissement d'un partenariat de proximité avec les MAM du secteur *Echanges avec la PMI	*que le métier d'AM soit attractif car plus forcément d'isolement au domicile	*En cours *1x/an	Nombre de MAM ou de projets

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Le RPE ne s'engage pas dans cette mission renforcée mais des actions de communication ont lieu à l'échelle de la CCVC

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation